

AQUARIUS CLUB ANGERS

Formation au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique



5 rue Eugénie Mansion - 49000 ANGERS
N° S.S. 491037 021110121
Site : <http://www.aquarius-club-angers.com/>
e-mail : aguarius_club_angers@yahoo.fr
Tél : 06.60.95.03.96

Je complète les informations me concernant

Mlle Mme Mr

Nom : Prénom
Né(e) le : Ville de naissance :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Portable :
Email :
Club précédent : TAILLE DE T-SHIRT : (S - M - L - XL - XXL)

Assurance individuelle accident :

Je déclare en outre, avoir eu connaissance de l'article 38 de la loi du 16 juill et 1984 relative à l'organisation des activités sportives et faisant obligation aux associations sportives d'informer leurs adhérents de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel.

Droit à l'image :

En signant ce bulletin d'adhésion individuel, je soussigné(e), accorde AQUARIUS CLUB Angers, ses représentants et toute personne agissant avec la permission du photographe ou du réalisateur (y compris toute agence publiant ou distribuant le produit fini), la permission irrévocable de publier toutes les photographies ou les images que vous avez prises de moi / de mon enfant (rayer la mention inutile)

Je prends note du règlement intérieur et des remboursements de cotisations

En adhérant au club pour la formation du BNSSA, vous vous engagez :

- A suivre toutes les recommandations dispensées par les encadrants lors des séances d'entraînements
- A respecter les règles d'hygiène et de sécurité, ainsi que le règlement dans les piscines
- A être présent sur au moins 1 manifestation / compétition FFSS et au moins 1 Dispositif de Premier Secours
- Assister à l'ensemble des entraînements de natation sous peine d'être radié de la formation excepté pour raisons médicales validées par un médecin (dans la limite du 2 absences maximum)
- A autoriser l'association à utiliser et mettre en ligne les photos prises lors des différentes manifestations et épreuves lors de la saison

Remboursement des cotisations :

Le remboursement de la cotisation se fera uniquement sûr raison médicale (accompagnée d'un certificat). Celui-ci sera faite au prorata-temporis, dans la limite des trimestres débutés (de octobre 2018 à avril 2019)

Horaires et Tarifs :

Vendredi : 20h00 à 22h00 (hors vacances scolaires)

50€ (frais d'adhésion) + 150€ (entraînements)

= 200 €

+

Formation Initiale PSE 1 (date à confirmer) :
130€

Formation Initiale PSE 2 (date à confirmer) :
130€

(Premiers secours en équipe de niveau 1 ou 2)

Je rends mon dossier complété et signé muni d'un chèque à l'ordre d'Aquarius Club.
Joindre un certificat médical

A ,, le __ / __ / ____

En cochant cette case, je déclare avoir lu et accepté le règlement, atteste sur l'honneur que les informations remplies par mes soins sont exactes. (cette case fait office de signature)